



ANALYSE ACCIDENT du TRAVAIL

Objectifs

Analyser les accidents de travail de son entreprise en vue de la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS

Programme - Contenu - Modalités d'évaluations

- Objectifs et principes de l'analyse des accidents de travail
- Recueil et organisation des faits (méthodes et outils présentés : ITaMaMi, récit, arbre des causes,...).
- Les différents niveaux de prévention : recherche et hiérarchisation des mesures de prévention (au travers de critères de choix).
- Construction, mise en place et suivi du plan d'action.

L'évaluation se fera sur la base d'une évaluation continue et d'une restitution individuelle orale.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Méthodes pédagogiques

L'acquisition des compétences méthodologiques décrites dans le référentiel nécessite des mises en situations professionnelles au travers d'exercices et d'études de cas.

Participations active des stagiaires, travaux en groupe et sous-groupes.

Exposés didactiques / Mises en situation / Échanges

Public – Prérequis

Personnel d'encadrement de proximité, membres de CSE, Salarié Désigné Compétent (SDC), acteur ou relais identifié de prévention en entreprise.

Le candidat devra avoir suivi et validé une formation « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » selon le document de référence INRS en vigueur ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité Sociale.

Durée – Dates

2 jours (14 heures) en présentiel

Nous consulter pour les dates de formation

Nos formations sont conçues et animées par des formateurs certifiés par le réseau Assurance Maladie risques professionnels / INRS

L'effectif du stage est de
1 stagiaire minimum et
12 stagiaires maximum.